

INFO OLIVE

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 10 du 24 juin 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-
d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Les premiers traitements à prévoir sur les secteurs précoces.

Irrigation

Des besoins en eau importants mais des pluies sont annoncées.

Rappels :

- **Œil de paon** : avec les fortes chaleurs, inutile de traiter avec un produit à base de cuivre.
- **Teigne de l'olive** : la floraison est passée il est inutile de traiter.

CONSULTEZ
www.afidol.org

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Inter-professionnelle de l'olivier (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007



L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01

Mouche de l'olive

Observations *:

Dans les secteurs les plus précoces (du littoral et des zones de basse altitude) les captures de mouches sont déjà nombreuses.

Dans ces secteurs, les olives ont généralement atteint la taille minimale de sensibilité, environ 8 – 10 mm de long, en particulier sur des variétés telles que Lucques, Belgentiéroise, Salonenque, Picholine, voire Aglandau et sur les vergers irrigués et/ou peu chargés en fruits.

Dans les secteurs plus tardifs les olives n'ont pas encore atteint une longueur de 8 – 10 mm

Consultez le site Gestolive pour vous tenir informés des relevés de piégeage.

Depuis le site www.afidol.org, cliquez sur l'onglet « Gestolive » puis « afficher les cartes interactives »

Ou sur le lien : [Gestolive](#)

Évaluation du risque *:

Dans les zones précoces : **le risque de ponte est élevé**, tout particulièrement si les olives dépassent 8 à 10 mm de long.

Dans les secteurs plus tardifs le risque de ponte est faible.

Préconisations :

En zone littorale les premiers traitements préventifs sont conseillés dès cette semaine (détail en page suivante).

Attention à la **météo orageuse** de cette semaine. Mieux vaut traiter juste après les pluies.

En Agriculture biologique :

Préférez les barrières minérales.

En cas d'augmentation brutale des captures dans les pièges sur votre verger utilisez l'adulticide autorisé en agriculture biologique : Synéis Appat.

Sans certiphyto :

Pour les oléiculteurs amateurs n'ayant pas de certiphyto, préférez les barrières minérales avec la mention *Emploi Autorisé dans les Jardins*.

En cas d'augmentation brutale des captures dans les pièges sur votre verger, il sera possible d'utiliser l'adulticide autorisé en jardin : Décis J.

Les jeunes larves sont particulièrement sensibles aux fortes chaleurs. **Quelques jours de canicule peuvent entraîner une forte mortalité** des jeunes larves de mouche.

Vergers peu chargés

Si la nouaison s'est mal passée et que la charge en olives s'annonce faible, il faut évaluer le rapport entre le coût des traitements et le bénéfice attendu. Il est possible d'envisager de faire l'impasse sur le premier vol de mouche.

Étalement de la floraison

L'étalement de la floraison de cette année est à l'origine de fortes différences de développement entre les arbres d'un même verger. Il est possible que des arbres finissent à peine de nouer, tandis que sur d'autres les olives atteignent 1 cm de long. Faites des traitements différenciés, si ce n'est pas possible, traitez en fonction des arbres les plus précoces.

Participez aux démonstrations d'application de barrières minérales

Accès libre et gratuit à toutes personnes intéressées

Vaucluse

Judi 10 juillet 2014 à Cucuron










Rendez-vous à 9 h au parking cave des vigneron
de Cucuron

Gard

1^{er} juillet 2014 à Corconne

Rendez-vous à 9 h 30 au parking de la cave
coopérative La Gravette à Corconne
Grillades sur réservation (participation au
repas : 8 €) au 04 67 06 23 46

Traitements contre la mouche de l'olive

	 <p>Stratégie Barrière</p>	<p>Appliquez une barrière minérale rapidement. Choisissez entre les barrières à base de Kaolin calciné (liste sur Infolive n° 9). Selon les variétés il est parfois nécessaire de faire la première application en deux passages, pour que toutes les olives soient bien recouvertes. <i>Méthode alternative : sans - autorisé en bio.</i></p>
 zone 1(a)	 <p>Stratégie Adulticide préventif</p>	<p>Choisissez la stratégie adulticide uniquement si le nombre de mouches augmente brutalement dans vos pièges sur votre parcelle Trois matières actives peuvent être utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spinosad (Synéis appat) : 1,2 l/ha dans 30 l de bouillie; 4 applications /an maximum ; ZNT : 5 m; Délais Avant Récolte : 7 j ; autorisé en bio. • Lambda cyhalothrine (nombreuses spécialités) : 0,11 l/ha ; 2 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j • Deltaméthrine (Décis protech, Spil protech..) : 0,083 l/ha ; 3 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j <p><i>Méthode alternative : préférez la stratégie barrière</i></p>
 zone 2(a)	 <p>Larvicide</p>	<p>Pas de larvicide pour le moment</p>
	<p>Stratégie Barrière</p> 	<p>Attendez que les olives dépassent 10 mm de long.</p>
	<p>Stratégie adulticide préventif</p> 	<p>Inutile d'appliquer un adulticide pour le moment.</p>
	<p>Stratégie larvicide curatif</p> 	<p>Pas de larvicide pour le moment</p>

Attention aux abeilles

Aucun produit ne peut-être appliqué aux oliviers si des plantes sont en fleurs sur la parcelle.

Avant le traitement il faut donc tondre si des fleurs sont présentes dans l'herbe. Par dérogation à cette règle seules les spécialités à base de lambda cyhalothrine qui bénéficient de la mention « *emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence des abeilles* » peuvent être appliquées, même en présence de fleurs, à conditions que se soit le soir tard ou le matin tôt (fin de traitement avant 10 h), quand les abeilles sont absentes.

Cochenille noire de l'olivier

Observations *: des foyers de cochenilles ont été repérés ponctuellement, quelques arbres étant touchés, sur quelques vergers, les pontes ont commencé mais pas les essaimages.

Évaluation du risque *: La cochenille ne cause pas de dégâts directs significatifs. Mais avec le temps elle favorise l'installation de la fumagine la perte de vigueur devient alors importante.

Préconisations : Inutile de prévoir un traitement pour le moment.

Référence : Bulletin de santé du végétal n°3, consultable sur www.afidol.org

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires: les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau de l'olivier se sont situés entre 12 et 18 mm selon les secteurs géographiques. De nouvelles précipitations significatives ont été relevées dans l'intérieur du Var, les Alpes de Haute-Provence et sur le massif de la Sainte-Victoire. La situation est plus contrastée dans le Gard et l'Hérault où des pluies orageuses ont pu localement recharger les sols.

Du 16 juin au 21 juin 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		5,4	6,2	4,2	4,4	4,4	4,4	4,8	6,3	5,5	4,9	5,7	5,4
ETM en mm / j		2,2	2,5	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,5	2,2	2,0	2,3	2,2
Cumul en mm sur la semaine	Besoins en eau	15	18	12	13	13	13	13	18	15	14	16	15
	Pluies	4	2	7	4	14	0	23	7	11	6	5	1

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : évapotranspiration réelle sur olivier en situation de confort hydrique avec $K_c = 0,40$

Besoins en eau : besoins d'oliviers en situation de confort hydrique. Les besoins sont couverts par les réserves en eau du sol, les pluies et l'irrigation

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Compte-tenu des faibles réserves hydriques des sols, il est capital de soutenir la multiplication cellulaire de l'olive et la pousse végétale par l'irrigation.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,2	2,5	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,5	2,2	2,0	2,3	2,2
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,6	3,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,3	3,0	2,6	2,4	2,7	2,6
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,9	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8	0,7	0,9	0,8
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		10,8	12,4	8,4	8,8	8,8	8,8	9,6	12,6	11,0	9,8	11,4	10,8

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Tenez compte des précipitations de ces 15 derniers jours pour ajuster la conduite de votre irrigation :

- **pluies inférieures à 15 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies comprises entre 15 et 25 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 15 à 20 % par rapport aux préconisations données ci-dessus.
- **pluies comprises entre 30 et 50 mm** : réduisez les apports en eau de 30 à 40 % par rapport aux recommandations données ci-dessus.
- **pluies supérieures à 60 mm** : suspendez l'arrosage durant une semaine puis reprenez l'irrigation.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showIrrigsMap>

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole de l'AFIDOL, ISSN 2264 - 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ;

Phytoprotection : Alex Siciliano ; Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99